

La Fédération

Association Professionnelle des Arts de la Rue



FORMATION ET TRANSMISSION DANS LES ARTS DE LA RUE

I. ANALYSE ET SYNTHÈSE

PRÉAMBULE

Ce document comprend deux parties. La première est une tentative de synthèse concernant la question de la formation / transmission dans les Arts de la Rue. La seconde définit des préconisations.

Cette question de la formation / transmission est apparue, depuis quelques temps, comme un des enjeux de la profession par rapport auquel il convient que La Fédération exprime des positions précises et claires.

Cette question fait également débat, de manière interne, et l'objectif de ce texte consiste essentiellement à poser, de manière réflexive, tous les termes de ce débat.

1. QUELQUES ACQUIS POUR UNE DÉMARCHE QUI S'ÉLABORE

En avril 99, la DMDTS a confié *“une mission d'étude sur les questions de formation, qualification, transmission dans le domaine des arts de la rue”* à Madame Franceline Spielmann *“dans le cadre de ses fonctions au C.F.P.T.S.(1)”*. Celle-ci a remis un premier rapport intermédiaire en octobre 1999, un rapport d'étape fin décembre et un rapport final de cette étude fin janvier 2000.

Cette démarche qui s'inscrit dans une réflexion globale, que semble avoir engagé le ministère sur la formation dans tous les secteurs du spectacle vivant, a été cependant précédée par des réflexions menées au sein de la profession ainsi, également, que par des actions de formations spécifiques et diverses.

A travers tous ces éléments qui constituent des acquis, s'affirme de plus en plus la nécessité que *“soit mise en œuvre une véritable politique de formation qui prenne appui sur l'originalité de cette scène urbaine qu'est "la rue" et qui utilise au maximum les ressources et talents de son réseau, tout en ménageant des passerelles et des rencontres avec les dispositifs existants (2)”*.

1.1. Quelques constats pour introduire un débat interne

- La question de la formation est aujourd'hui en débat, tant d'un point de vue interne qu'externe.
- C'est un enjeu en relation directe avec la volonté d'une structuration professionnelle et d'une *“reconnaissance”* des Arts de la Rue comme pratique artistique spécifique.
- Cette spécificité débouche sur la nécessité de penser la formation dans une relation étroite avec la problématique de la transmission.
- Des démarches, des réseaux, des lieux, des initiatives existent. Le rapport Spielmann en dresse une liste assez complète qui constitue une véritable base de travail.

1 Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle – Cellule Formation Art et Technique du Spectacle Européen.

2 Dixit Projet de Manifeste Professionnel pour le développement des Arts de la Rue - Orientations 1999-2005
“ La Fédération ” (Association Professionnelle des Arts de la Rue)
 Mas Le Barret, Rte de Port Saint-Louis, 13200 Arles – Tél/Fax : 04 90 93 74 24 – E-Mail : lafederation@wanadoo.fr

Au regard de ces constats, et des acquis qui s'en dégagent concernant la question de la formation, La Fédération doit prendre, en tout état de cause, une position. Celle-ci peut être réactive ou active, en retrait ou engagée. Le débat est ouvert. Reste à en poser les termes et à en signaler les conséquences.

Comment se saisir alors de ces acquis et quelles positions peut adopter La Fédération ?

- Doit-elle être une force de proposition pour la définition du cadre général d'un schéma de la formation ?
- Doit-elle, en amont, être à l'initiative de projets de formation ou, plus encore, assurer le portage de certains d'entre eux ?
- Doit-elle s'assurer de contrôler projets et initiatives dans ce domaine, ce qui implique, à l'extrême, adopter une logique de "labellisation" (créer un label Fédération) ? En tout cas, cela pose la nécessité d'imaginer un système évaluatif.
- La Fédération doit-elle, à l'inverse, s'en tenir à une position réactive, c'est-à-dire externe et critique, avec le risque de voir lui échapper toute initiative ?
- Peut-elle, dans certains cas, procéder à un "accompagnement constructif" de projets, même si ceux-ci ne sont pas directement issus de la profession ?

Ces questions – et la liste n'est pas close – doivent, en tout état de cause, faire l'objet d'un débat interne puisqu'elles sous-entendent des orientations très différentes et éventuellement une réflexion sur la création d'outils d'analyse et d'évaluation. Ceci est le principal objet de cette contribution qui se situe dans le cadre de la commission "Formation".

1.2. Du recensement à la structuration d'un schéma général de la formation

Les trois étapes du rapport Spielmann permettent de dresser un catalogue à peu près exhaustif tant des initiatives existantes que des projets en cours, quelque soit leur degré d'avancement. Il est bien évidemment fondamental que toute nouvelle initiative soit très rapidement connue (en particulier de la commission formation) pour que ce recensement soit réellement pertinent. Mais ce recensement reste cependant un catalogue. On peut apprécier que le rapport Spielmann ne propose pas d'emblée des choix préférentiels, laissant ainsi ouvert le débat. Une des limites, pourtant, de cette approche est de ne pas dégager de principes structurant vis-à-vis d'un panorama de la formation où tous les projets sont traités sur le même plan, sans réelle mise en perspective. Autrement dit, quels principes de compréhension et de hiérarchisation des enjeux (et donc des actions) pouvons-nous en tirer ?

La question nous est posée, elle l'est également au Ministère, puisque ce document n'esquisse pas vraiment une sorte de "cahier des charges" minimal qui pourrait constituer une aide à la décision.

Le point positif de cette présentation (de cette "mise à plat") est que le débat n'est pas clos.

Par contre, cela implique que nous devons absolument nous saisir de cette opportunité pour proposer nos propres axes de structuration et présenter nos hiérarchies.

Cela en passe par quatre étapes :

- Mettre en évidence le fait que la demande de formation recouvre des catégories de savoirs distinctes
- Montrer que la spécificité des Arts de la Rue suppose des modes de transmission diversifiés.
- Distinguer clairement ce qui ressort de l'existant ou du projet
- Proposer des pistes de travail résultant de cette synthèse.

2. LES DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE LA QUESTION DE LA FORMATION

A l'évidence, la question de la formation dans les arts de la rue ne constitue pas un tout homogène. Cette hétérogénéité se traduit d'emblée dans la formulation du rapport entre formation et transmission qui souligne, d'une part, l'insuffisance du seul recours à des apprentissages disciplinaires (mais qui ne les réfute pas là où ils sont utiles) et, d'autre part, le refus d'un "formatage" ou d'une modélisation de la formation ⁽³⁾.

Tant à l'analyse des initiatives existantes que des projets apparaît très distinctement un premier principe de structuration qui n'est pas uniquement un mode de classement.

Il permet de séparer trois types de demande de formation qui, elles-mêmes, peuvent se subdiviser. Elles sont cependant nettement hiérarchisées :

- La dimension artistique, sous des formes très diverses (scénographie, écriture, création...), mais qui doit nécessairement être centrale. En effet, la légitimité de la profession et sa visibilité doit prioritairement en passer par une logique artistique, force de notre identité.
- Le plan technique orienté sur des acquisitions ciblées, que ce soit pour la profession elle-même ou, de manière externe, pour les personnels qui sont en relation avec les arts de la rue.
- Les domaines de l'administration, de la production-diffusion, de la communication et de la gestion, envisagés dans leur sens large.

Dans le domaine des arts de la rue, il n'y a pas de recouvrement absolu entre types de formation et modes d'apprentissage. Ainsi le technique ne saurait être traité uniquement sous la forme d'apprentissages disciplinaires quand on sait comment les savoir-faire se transmettent au sein même des équipes. *"A côté de la formation théâtrale initiale de certains artistes qui ont rejoint les arts de la rue, la formation par une pratique "sur le tas" constitue la voie principale d'apprentissage aux arts de la rue. Les membres des équipes artistiques sont le plus souvent "polyvalents". A l'art du jeu, s'ajoute celui de l'invention, de la prouesse physique, de la fabrication..."*⁽⁴⁾

En tendance, cependant, on perçoit bien la nécessaire diversification des réponses et l'importance d'une adaptabilité à la spécificité du secteur (des hommes qui le constitue, des objectifs – éthiques et esthétiques ⁽⁵⁾ – qu'il se donne).

3 Cf. rapport d'étape de F. Spielmann.

4 Cf. Projet de Manifeste Professionnel pour le développement des Arts de la Rue

5 Comme le souligne justement F. Spielmann.

“ La Fédération ” (Association Professionnelle des Arts de la Rue)

Mas Le Barret, Rte de Port Saint-Louis, 13200 Arles – Tél/Fax : 04 90 93 74 24 – E-Mail : lafederation@wanadoo.fr

3. COMMENT STRUCTURER UN PANORAMA DE LA FORMATION

A l'heure actuelle, la question de la formation telle qu'elle est débattue en interne semble opposer les tenants d'une logique de réseau à ceux porteurs d'un projet de lieu structurant de formation / réflexion. A l'analyse de toutes les propositions, pourtant, cette confrontation de points de vue ne paraît pas prendre véritablement en compte toutes les dimensions de la question. En particulier, elle oblitère ce qui découle de la distinction artistique / technique / administratif qui nécessite des solutions différentes (qu'elles soient déconcentrées ou non).

En fait, ce ne sont pas deux axes opposés et inconciliables qui permettent de cerner la question mais plutôt quatre dimensions nécessairement complémentaires, à savoir :

- La logique de l'appui sur un réseau structurant constituant un maillage territorial.
- Celle d'un pôle fort participant à la visibilisation et permettant d'identifier la profession, de participer à sa légitimité externe, au plan national et au plan européen.
- La prise en compte de l'itinérance comme logique interne à la profession.
- La mobilisation de ressources externes à la profession mais où celle-ci puisse être identifiée comme telle.

3.1. Le réseau / le maillage

L'organisation informelle des Arts de la Rue se matérialise sur le territoire par l'existence *“d'un réseau de lieux d'appui à la création, la fabrication, la coproduction et la diffusion, celui-ci ayant en partie pour finalité de soutenir et d'accompagner les projets nouveaux et des équipes qui ne sont pas encore connues. Ce maillage est une des originalités fortes dans l'organisation et l'esprit des Arts de la Rue”* (6). Cette réalité est connue de tous et donne aux Arts de la Rue à la fois leur caractère souple et adaptable, créatif, coopératif et, notamment vis-à-vis de l'institution, imprévisible. Le caractère “fédératif” que s'est donné la profession pour se représenter illustre parfaitement cette réalité. La diversité des pratiques, des savoir-faire, des réalités locales est une des composantes majeures de la circulation des idées sur le plan artistique dans notre domaine. Le pendant à ce point fort est un relatif éclatement de la visibilité qui, si elle peut parfois être très forte localement, est beaucoup plus diffuse au plan national. Autrement dit, en ce qui concerne la structuration d'un panorama de la formation, l'appui sur un réseau de lieux est une condition nécessaire, mais est-elle suffisante ?

3.2. Le pôle structurant

Si le maillage correspond à la diversité des pratiques et des ancrages territoriaux et s'il permet d'introduire une mobilité positive (Cf. 3. L'itinérance), il n'en demeure pas moins que nous vivons, en France, dans un État encore profondément jacobin et centralisé. Pour éviter le risque d'en rester au ghetto d'une pratique localisée et animatoire (dans le sens le plus déprécié de ce terme), il nous a fallu inventer des niveaux d'organisation susceptibles de nous représenter à l'échelle nationale et internationale (Lieux Publics, La Fédération). Nous sommes également conscients que les médias ne nous “découvrent” que lors de grandes festivités nationales. Autrement dit, en ce qui concerne la structuration d'un panorama de la formation, la visibilité d'un pôle fort et structurant est également une condition nécessaire du point de vue de la reconnaissance et de l'identification de notre profession.

6 Cf. Projet de Manifeste Professionnel pour le développement des Arts de la Rue

“ La Fédération ” (Association Professionnelle des Arts de la Rue)

Mas Le Barret, Rte de Port Saint-Louis, 13200 Arles – Tél/Fax : 04 90 93 74 24 – E-Mail : lafederation@wanadoo.fr

3.3. L'itinérance

Le secteur des Arts de la Rue se caractérise souvent par un réel nomadisme des compagnies qui les conduit à travailler en dehors d'un seul lieu d'implantation, et à diffuser leurs spectacles et créations nationalement, en Europe et à l'étranger. Cette mobilité vient en contradiction avec la volonté de plus en plus affirmée par les politiques publiques de traiter de la question de l'action artistique au seul plan local (Cf., par exemple, la déconcentration des crédits en DRAC). Si cette itinérance est attestable au plan de la création (résidences) ou de la diffusion, elle est également pleinement valide au plan de la formation/transmission. Autrement dit, en ce qui concerne la structuration d'un panorama de la formation, une approche circulaire de la formation est un complément indispensable aux logiques de pôles et de réseaux. Reste à en trouver l'articulation.

3.4. La mobilisation de ressources externes.

A trop parler de spécificité on en oublie de parler des ressemblances. Les Arts de la Rue, en effet, ne sont-ils pas confrontés à des problèmes du même ordre que d'autres secteurs du spectacle vivant pour des questions techniques, administratives, voire même artistiques ?

Des solutions de formation sont élaborées par ailleurs et ces ressources ne peuvent-elles pas être mobilisables ? A nous d'œuvrer pour que des propositions de formation élaborées dans le cadre du théâtre conventionnel, de la danse, des arts plastiques mais aussi de l'architecture, de l'urbanisme ou de la médiation culturelle nous soient ouvertes ou soient élargies à notre spécificité. A nous d'accepter une confrontation positive. La reconnaissance artistique n'en passe-t-elle pas également par là ? Autrement dit, en ce qui concerne la structuration d'un panorama de la formation, la question de l'ouverture à d'autres pratiques, à d'autres savoirs, ne participe-t-elle pas à la nature transdisciplinaire des Arts de la Rue et, du coup, à la reconnaissance de leur spécificité ?

4. L'IDENTIFICATION DE QUATRE NIVEAUX DE FORMATION/TRANSMISSION COMPLÉMENTAIRES

La question de la formation / transmission doit également être analysée au regard d'un troisième filtre qui est celui des parcours professionnels et de ce qu'ils engagent, à des étapes différentes, comme offre de formation. Il semble que quatre niveaux se distinguent, les trois premiers étant constitutifs de tout type de formation, le dernier étant plus spécifique.

- La formation est d'abord initiale. Des domaines artistiques comme ceux des arts plastiques, de la musique, du théâtre ou du cirque connaissent ce type de formation qui participent fortement à leur légitimité.
- Elle correspond ensuite, soit en continuité d'une formation initiale, soit articulée à une pratique, à une demande de consolidation professionnelle ou de spécialisation.
- La formation doit également pouvoir être mobilisée tout au long d'une carrière professionnelle en terme de formation continue.
- Enfin, des modes de transmission au sein même du réseau affinitaire sont un des éléments forts de la question de la formation dans le domaine. Ceci constitue même une forte spécificité des Arts de la Rue. Ces modes de transmission ne sont pas nécessairement identifiés ou reconnus comme formation mais ils sont pourtant fondamentaux au regard de la pratique artistique,

Ceci devrait constituer une troisième grille de lecture pour la constitution d'un schéma général de la formation.

5. VERS UN CATALOGUE RAISONNÉ...

L'analyse que nous proposons nous amène donc à repenser les termes du recensement, de la "mise à plat" des formations sous la forme d'une grille de lecture. Celle-ci prendrait la forme suivante :

1. Existant / 2. Projets	Formations		
	Artistique	Technique	Administrative
Réseau			
Pôle			
Itinérance			
Mobilisation			

Il convient de rappeler que cette grille de lecture ne comporte que les initiatives connues et identifiées spécifiquement comme action de formation et/ou de transmission (7) ainsi que les projets déclarés. Elle demande, sans doute, à être amendée et complétée.

Quoi qu'il en soit, ce recensement permet de faire apparaître, dans une lecture analytique et par la confrontation entre l'existant et le projet :

- des manques flagrants à combler
- les prémices d'une diversification (notamment à travers l'analyse des projets).
- des concurrences pouvant (ou non) devenir complémentarités.

5.1. Existant	Formations		
	Artistique	Technique	Administrative
Réseau	<ul style="list-style-type: none"> ● Ateliers de formation collectif "Les Mêmes" -musique, théâtre, danse. ● Ateliers training d'acteurs/rices ouverts à des professionnels des arts de la rue et "cursus" d'acteurs, agréé AFDAS, incluant des cours de comédie et des cours à thèmes (mime, masque, clown, voix parlée ou chantée, – Jo Bithume ● Formations sur la création du personnage, l'écriture et la mise en scène pour le théâtre dans la rue - compagnie CIA. ● Nombreuses initiatives de formation et transmission : Centre National de Création des Arts de la Rue – Lieux Publics, ensemble des lieux de fabrique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Stage de formation professionnelle de fabrication de décor et machineries de théâtre, La Machine (L'Usine à Tournefeuille). ● Accueils liés au Festival " Viva Cité " de Sotteville-les-Rouen. ● Développements de compétence en matière de levage-manutention, tribunes démontables, échafaudages, électricité. ● Formation des personnels des services techniques de la ville de Saint-Gaudens. ● Formation aux techniques du spectacle – chantier jeunes Festival de la Manche à Annonay (Electricité, éclairage, son) : Section d'Intervention technique, formation des bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Formations à Internet du Fourneau de Brest et de l'Ouest (initiation à l'informatique, à Internet et à la création de pages web).
Pôle			
Itinérance			
Mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> ● Ecole d'Architecture de Nantes, Département de scénologie, 3e cycle - diplôme de scénographe DPEA. Ces études (deux années à temps plein) peuvent être ouvertes à titre dérogatoire à des professionnels et proposent des séminaires, des cours, des ateliers de projets et un stage professionnel minimal d'une durée de six semaines. Ce département de scénologie travaille en réseau avec plusieurs laboratoires de recherche. Il s'agit d'une formation diplômante. ● L'Académie expérimentale des théâtres ● Le Fresnoy ● Rapprochement avec le Centre National des Arts du Cirque . 	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation des personnels des Collectivités locales qui reçoivent des spectacles de rue (Cf. CNFPT). ● Stage de "Responsables techniques d'événements d'espaces publics" du CFPTS, janvier/mars 2000. ● Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle (CFPTS) ● Institut Supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS) ● Spectacle Technique Association Française de Formation (STAFF) ● Ecole du Théâtre National de Strasbourg (TNS) : Cf. également artistique. ● Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT). <p>(8)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Diplôme Universitaire (DU) " Administration des structures du spectacle vivant ", Université de Paris X-Nanterre - Centre d'éducation permanente (CEP). Prioritairement ouverte aux salariés, intermittents du spectacle ou demandeurs d'emploi ayant une expérience dans le domaine du spectacle vivant. Inflexionnement du contenu pour prendre en compte les arts de la rue ou pour créer un module. ● Managers du monde de la musique. Dispositif en partenariat INIREP (Institut Interrégional d'Education Permanente) et IRMA (Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles). Tronc commun avec deux filières spectacle et disque. Cette formation peut être ouverte à des candidats des arts de la rue. ● Certificat européen en administration de projets culturels – Fondation Marcel Hicter

7 Encore que celles-ci, extrêmement répandues, sont pourtant difficilement identifiables parce que souvent non déclarées en tant que telles.

8 Formations de techniciens et stagiaires ou jeunes en formation technique initiale. Il conviendrait de réunir les représentants de ces deux organismes avec des professionnels qualifiés pour travailler sur les expertises nécessaires à la prise en compte des spécificités des arts de la rue. Il serait ensuite possible de négocier l'intégration de ces expertises complémentaires dans les formations déjà existantes.

“ La Fédération ” (Association Professionnelle des Arts de la Rue)

Mas Le Barret, Rte de Port Saint-Louis, 13200 Arles – Tél/Fax : 04 90 93 74 24 – E-Mail : lafederation@wanadoo.fr

5.2. Projets	Formations		
	Artistique	Technique	Administrative
Réseau		<ul style="list-style-type: none"> ● Formation pour les personnels d'encadrement (régisseurs généraux et directeurs techniques), ● Formations de techniciens purement scéniques : son, lumière, machinerie ou éventuellement construction – propositions à développer, pour José Rubio. ● Formations pour les personnels des services techniques des Collectivités locales CNFPT de Toulouse. ● Stages de courte durée pour des directeurs techniques ou des régisseurs en exercice (dans le cadre des festivals) – dixit Rapport Spielmann. ● Projet l'Arbre à Nomades : formations techniques spécifiques aux arts de la rue, accompagnement de projet, conseil et soutien pour des compagnies qui débutent, chantier ouvert à des jeunes en formation universitaire ou en écoles d'Arts, en accompagnement de l'enseignement reçu. Modules d'enseignement pratique, de stages conventionnés ou par le biais de contrats en alternance. 	
Pôle	<ul style="list-style-type: none"> ● La Cité des arts de la rue comprenant : . un espace de formation/transmission pour de nouveaux créateurs ; . un lieu de rencontres, de séminaires et d'ateliers ; . une unité de recherche. ● Une école d'acteurs nomade et européenne pour le spectacle vivant - Serge Noyelle (Cf. itinérance) ● Centre National de Création des Arts de la Rue ouvert à la transmission - Jacques Livchine (Centre National Populaire et Festif, laboratoire d'idées et d'événements). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Idem Cité des Arts de la Rue 	
Itinérance	<ul style="list-style-type: none"> ● Ecole d'acteurs nomade et européenne pour le spectacle vivant - Serge Noyelle ● Ecole Itinérante des Arts (et Métiers) de la Rue - Bernard Colin, metteur en scène et Directeur de Tuschenn 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ecole Itinérante des Arts (et Métiers) de la Rue - Bernard Colin, metteur en scène et Directeur de Tuschenn (Cf. également artistique) 	
Mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> ● Ateliers de recherche sur l'écriture et la dramaturgie pour l'art de la rue, l'art de la scène urbaine, en collaboration avec le Centre National des Ecritures du Spectacle de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon et HorsLesMurs. ● Mission Simonot sur les écritures contemporaines 		<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'Emplois-Jeunes "chargés de diffusion et de production" pour les arts de la rue et les arts du cirque, (HorsLesMurs). Ce service passera par la procédure d'un accord cadre national, sous la responsabilité des ministères de tutelle (Travail-Emploi et Culture). Concours de l'ONDA et de l'AFAA, de HorsLesMurs, de la Ferme du Buisson et de l'AGECIF. ● Conception de courts modules de formation continue sur la communication et la recherche de financements (présentation du projet artistique, repérage des partenaires financiers, constitution de dossiers de demandes de financement) Coopération entre des représentants d'un organisme de formation et des professionnels des arts de la rue. ● Formation modulaire de chargés de production et de diffusion - GRETA des arts appliqués - antenne spectacles.

6. ANALYSE

D'une manière générale :

Aujourd'hui les actions de formation/transmission de type "école" ou "pôle" n'existent pas. La question est moins tranchée en ce qui concerne l'itinérance puisque, concrètement, des logiques de formation sont à l'œuvre dans le réseau "affinitaire" sans pour autant se déclarer comme telles et ceci aussi bien sur le plan artistique que technique.

La question de la mobilisation des ressources externes soulève le problème des rapports avec HLM puisque dans deux projets :

- l'accord cadre pour les emplois jeunes

- les ateliers d'écriture croisée de la Chartreuse de Villeuneuve-les-Avignon,

HLM est à l'initiative, semblant ainsi se positionner dans le champ de la formation, ce qui n'est pas, à priori, de l'ordre de ses compétences.

Pour autant, les initiatives ne semblent pas dénuées d'intérêt et il convient donc d'élaborer une ligne de conduite précise.

L'analyse, tant de l'existant que des projets, doit ensuite s'effectuer de manière "sectorielle" même si, on le sait, il n'y a qu'une étanchéité relative entre les différentes approches.

Du point de vue artistique :

Ce qui apparaît clairement, c'est qu'il existe aujourd'hui des initiatives artistiques dans l'ensemble du réseau (encore qu'en faible nombre et très centrées sur la question du jeu de l'acteur), mais qu'aucuns projets nouveaux n'émergent dans ce même réseau. Il semble que tous les projets portant sur la dimension artistique et l'envisageant de manière large émanent uniquement d'une logique de pôle ou procèdent d'initiatives externes à la profession (Cf. Par exemple, les ateliers d'écriture croisée de la Chartreuse de Villeuneuve-les-Avignon).

La question du pôle demande donc à être examinée précisément.

Le projet de la Cité des Arts de la Rue bénéficie d'une nette antériorité de réflexion et s'est engagé dans un voie de réalisation très avancée (préfiguration). Il intègre trois dimensions qui paraissent indispensables pour répondre aux objectifs de visibilité et de reconnaissance :

- un espace de formation/transmission pour de nouveaux créateurs

- un lieu de rencontres, de séminaires et d'ateliers

- une unité de recherche.

Le projet de Jacques Livchine se présente comme un "laboratoire d'idées et d'évènements". Sont, par contre, absentes les dimensions de valorisation externe et de recherche.

Le projet de Serge Noyelle a le double intérêt d'être ouvert à d'autres pratiques que celles de la rue et de se positionner dans un cadre itinérant européen. Il a l'inconvénient d'être "resserré" sur le métier d'acteur.

En tout état de cause, il semble indispensable de penser très en amont la nécessaire complémentarité et les modes de collaboration entre un pôle fort et structurant et le réseau qui constitue un ensemble de ressources, en particulier artistiques, fondamental.

Pour autant, la visibilité du secteur paraît peu compatible avec un éclatement des initiatives.

Dernier point, la question de l'itinérance paraît globalement être abordée tant dans la proposition de Noyelle que dans celle de Bernard Colin. Mais qui dit itinérance dit "oasis", relais. Dans quelle mesure, là encore, cette question peut-elle s'articuler avec les logiques de réseau et de pôle ?

Du point de vue technique :

La question de la formation technique se module sous deux angles : soit elle est interne à la profession, soit elle est tournée vers les partenaires des Arts de la Rue. Cette composante devra, en tout état de cause, être reconduite dans la mesure où les partenariats intelligents (en particulier avec les services techniques des villes) sont souvent le garant d'aventures artistiques réussies.

En ce qui concerne les logiques de réseau, certains projets techniques méritent d'être plus amplement développés et croisés avec le réseau de compétence existant. Peut-être faudrait-il engager un recensement complémentaire (en particulier via la commission des lieux de fabrique) pour avoir un meilleur panorama de ces ressources potentielles.

Du point de vue administratif :

En ce qui concerne les formations de nature administrative ou gestionnaire, il n'y a pas – et c'est assez logique – de projets “en interne”. Les projets portent essentiellement sur des problèmes de diffusion, de production (9) et de communication. En outre, il semble que l'articulation avec le monde universitaire soit, globalement, peu envisagée. Il existe pourtant pléthore de formations, en particulier autour de la médiation ou du développement culturel, qui pourraient avantageusement être approchées, en particulier sous l'angle de la formation continue. C'est, en tout cas, une voie qui demande à être creusée.

9 Dont les questions de fiscalité et les questions juridiques.

II. PRÉCONISATIONS

La question de la formation / transmission constituant un véritable enjeu pour la profession, il importe que La Fédération soit systématiquement partie prenante de toute réflexion ou décision impliquant ce domaine. Au delà de la dimension d'une concertation préalable, La Fédération souhaite, en particulier, être impliquée dans toutes les instances ayant à traiter de ces questions.

D'ores et déjà, il semble que quelques pistes puissent être explorées :

- Dans un premier temps, il est souhaitable que la mission de Franceline Spielmann soit prolongée (si elle le désire) afin d'aborder un versant plus opérationnel et de déboucher sur des **préconisations et des éléments de programme**.

- Dans le cadre de l'exercice 2000, il est urgent que des **actions significatives de préfiguration** soient engagées, soit en consolidation de l'existant, soit pour explorer des pistes nouvelles (préfiguration de projets). De l'avis général, la priorité doit être donnée à l'artistique.

- L'idée sous-jacente qui apparaît à travers les conclusions du rapport Spielmann est celle d'une instance évaluative indépendante qui s'apparente à un conseil ou à un **comité scientifique** (ce que F. Spielmann appelle une structure de référence). Celui-ci doit rapidement être créé et La Fédération souhaite instamment être associée à la définition de sa composition.

a) composition

Sans préjuger des individus qui le composeront, La Fédération souhaite que ce comité indépendant, évaluateur et décisionnel, comprenne, au minimum :

- des représentants de la profession sur les plans artistique, technique et administratif
- un représentant des festivals
- un représentant des lieux de fabrique
- un représentant du Centre National de Création des Arts de la Rue
- un représentant des organismes collecteurs de la formation
- un représentant de l'AFPA.
- une personne qualifiée spécialiste de la formation dans les arts vivants
- un universitaire
- un représentant de l'Etat.

b) missions

- Un des premiers axes de travail de ce comité devra être d'effectuer un choix parmi les actions à valoriser dès 2000.
- L'élaboration d'un catalogue raisonné annuel de la formation dans le secteur devrait être également à sa charge, ceci permettant d'améliorer l'identification d'un panorama de la formation en tant que filière, et pouvant aller d'une logique de "portail d'accès" ou de "guichet commun" à une labellisation.
- Enfin il devrait également être chargé de définir la programmation annuelle (voire pluri-annuelle) des actions de formation soutenues par l'État.

24 mars 2000

“ La Fédération ” (Association Professionnelle des Arts de la Rue)

Mas Le Barret, Rte de Port Saint-Louis, 13200 Arles – Tél/Fax : 04 90 93 74 24 – E-Mail : lafederation@wanadoo.fr